

Vendredi 11/12/2013

Des sous pour la promotion du sport

La ville investit dans le sport. L'État aussi. Reims va bénéficier de la manne de l'Etat. En l'occurrence celle de la direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Champagne-Ardenne et de la Marne à hauteur de vingt-trois mille euros par an pour promouvoir des actions éducatives et sociales à travers le sport.

L'affaire est très sérieuse puisque Jean-François Lamour, ministre des Sports, sera présent aujourd'hui en mairie pour parapher la convention du contrat éducatif et social du sport. La première en France.

Cette démarche de promotion veut développer cinq axes : la prévention des luttes contre les incivilités dans le sport, améliorer la qualité éducative et mieux identifier la finalité sociale de vingt à trente clubs sportifs rémois, favoriser l'accès à une pratique régulière pour des publics éloignés des terrains pour raisons financières, former les éducateurs sportifs à assurer la protection de la santé des pratiquants sans oublier, le respect des règles et

communication avec les parents. On le voit le programme est dense.

Vingt ou trente clubs subventionnés

« Pour nous, c'est très important. Quand Gérard Bessière, directeur de Jeunesse et Sports pour la Champagne-Ardenne a pris son poste l'année dernière, j'ai désiré le rencontrer. Car je savais que nos actions comme le Centre rémois d'initiation sportive (CRIS) ou le Ludo sport correspondaient à la politique générale menée par le ministre », explique Monique Nassau, adjointe aux sports. Déjà des projets intégrant la convention ont débuté :

« comme celui concernant la formation de prévention sur les incivilités. Il s'agit d'un outil nous permettant de répondre à certains actes. Des éducateurs de la REMS ont déjà reçu cette formation ». Toujours à propos de clubs va recevoir des subventions pour mener des projets éducatifs : « Nous ne les avons pas encore choisis, mais par exemple, Entente-Family-Club



Amener les jeunes à pratiquer un sport, voilà le but du contrat éducatif et social du sport à Reims. (Photo d'archives).

obtient de bons résultats sportifs, mais travaille également beaucoup avec le quartier comme le club de Saint-Anne, il y en a d'autres ».

On peut rappeler sans être chauvin qu'avec 240 clubs sportifs, la ville se classe parmi les premières villes de France en matière d'investissement dans

les équipements sportifs avec 240 euros par habitant contre de 50 à Marseille. **Sophie Claeys-Pergament**